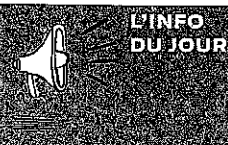


Agglorama



L'obésité, un enjeu de santé publique

La clinique du Tondu à Bordeaux organise aujourd'hui, de 9 heures à 17 heures, dans le cadre de la Journée européenne de l'obésité, des conférences et des ateliers autour du problème de l'alimentation, des modes de vie et du « régime yo-yo ».

DE VILLE EN VILLE

TALENCE

Chamakh et le football de gala

L'ancien footballeur des Girondins de Bordeaux, Marouane Chamakh, participera lundi (18 heures) à un match de gala au stade de Thouars. Ce match regroupera des footballeurs professionnels, en activité ou non, et des amateurs. Celui qui joue dorénavant pour le club anglais d'Arsenal revient à Talence, où il parraine l'association 1 001 Sourires, laquelle se fixe pour objectif la scolarisation des enfants défavorisés du Maroc. Il s'agit de recueillir ainsi des fonds (entrée 3 euros ; 1 euro pour les moins de 10 ans). Marouane Chamakh s'arrête à Bordeaux avant de rejoindre l'équipe nationale du Maroc.

CESTAS

Reprise interne pour les conserves Martin

Les conserves Alain Martin, de Cestas, changent d'actionnaire majoritaire : Alain Cougrand, gérant depuis les années 90, l'a cédée pour prendre sa retraite. Il a vendu l'essentiel des parts à Jean-Marc de Winter, responsable commercial entré dans l'affaire, jeune diplômé, au moment où Alain Cougrand en prenait le contrôle, et qui en était devenu actionnaire minoritaire. Dans le cadre de la cession qui vient de se conclure, une fraction du capital a été acquise par l'ingénieur qualité et le nouveau responsable commercial de l'entreprise, qui emploie une dizaine de salariés.



URGENCES

Centre 15/Samu. Tél. 15
Police/Gendarmerie. Tél. 17.
Sapeurs-pompiers. Tél. 18.
SOS médecins. Tél. 05 56 44 74 74.
Centre antipoison.
Tél. 05 56 96 40 80.
Urgence mains.
Tél. 05 56 79 56 79.

PHARMACIES DE GARDE

Ce soir de 20 h 30 à 22 heures
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 32 37 (serveur vocal, 34 cts d'euros la minute) ou sur le www.3237.fr

Après 22 heures. Se présenter dans les commissariats.

Le service public de l'eau à l'aube d'une nouvelle ère

COMMUNAUTÉ URBAINE Le colloque organisé hier a montré que la gestion de l'eau, trop facilement abandonnée aux délégataires, doit être reprise en main par les collectivités

DENIS LHERM
dlherm@sudouest.fr

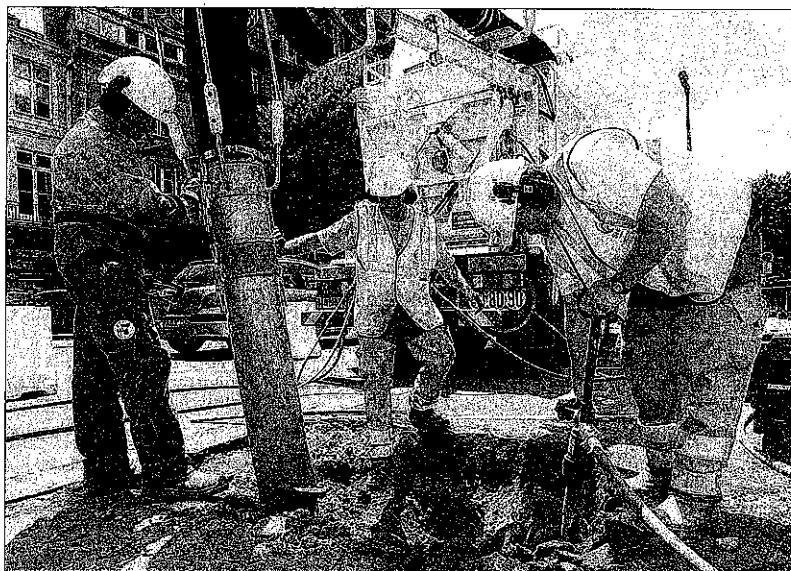
L'afin de la délégation de service public confiée à la Lyonnaise des Eaux par la Communauté urbaine de Bordeaux pour l'assainissement, le 31 décembre 2012, devrait marquer un tournant important dans la manière dont la collectivité assure la gestion de cette ressource essentielle. C'est ce qui ressort du colloque organisé hier par la CUB sur la vaste question du marché de l'eau.

« Plus rien ne sera comme avant », « moment clé », « nouvelle ère », « point de bascule ». Les intervenants ont rivalisé d'imaginaires pour décrire ce qui est en train de se passer un peu partout en France dans la manière de gérer l'eau, mais aussi dans les autres grands services publics comme les transports.

Époque révolue

Une situation résumée en ces termes par l'ex-ministre PS Michel Sapin, qui passe pour l'inventeur de la délégation de service public moderne, via sa loi de 1993 : « Avant, les contrats de l'eau, c'était une discussion fondamentale, avec beaucoup d'argent en jeu, pour une très longue durée, mais débattue en quelques minutes par le Conseil municipal. En fait, c'était tellement important qu'il ne fallait pas qu'on en parle. »

Dans le même registre, selon le journaliste spécialisé Marc Laimé : « L'époque où Jacques Chaban-Delmas signait avec Jérôme Monod, le PDG de la Lyonnaise des Eaux, un contrat auquel il était le seul à s'intéresser, est révolue. Aujourd'hui, il faut de la transparence dans les décisions, et les usagers doivent y être associés. C'est totalement nouveau. »



Le modèle actuel de gestion de l'eau pourrait être arrivé « en bout de cycle ». PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

« L'époque où Chaban signait avec Monod, PDG de la Lyonnaise, un contrat auquel il était le seul à s'intéresser, est révolue »

téresser, est révolue. Aujourd'hui, il faut de la transparence dans les décisions, et les usagers doivent y être associés. C'est totalement nouveau. »

Modèle à refonder

Le 8 juillet prochain, la CUB devra décider si l'assainissement reste géré via une délégation de service public, ou si un autre mode de gestion est préférable. Avant de trancher, le président Vincent Feltesse multiplie les échanges, les consultations, les réflexions sur le sujet, d'où le colloque d'hier.

Au fil du temps, à Bordeaux comme dans un grand nombre de villes en France, en déléguant les marchés de l'eau (que ce soit l'adduction ou l'assainissement),

les élus ont pratiqué une forme de renoncement, voire un désintérêt, laissant le délégataire sans contrôle.

Les collectivités doivent maintenant « reprendre la main », comme l'ont martelé tous les intervenants. Elles doivent également, autre élément nouveau, faire une place à l'usager dans le processus de décision. « Le modèle de l'eau est arrivé au bout d'un cycle, il faut le refonder », a expliqué la directrice générale de la Lyonnaise des Eaux, Isabelle Kocher.

Les élus aux abonnés absents



Le président Feltesse a été laissé bien seul...

PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

PARTICIPATION
À gauche comme à droite, les conseillers communautaires ont boudé le colloque

Le colloque sur l'eau a rassemblé une kyrielle de spécialistes tous plus intéressants les uns que les autres, de l'ex-ministre socialiste Michel Sapin au député centriste André Santini (président du Syndicat de l'eau d'Île-de-France), en passant par la haute direction de la Lyonnaise et de Veolia Eau, un conseiller de la Cour des comptes, le directeur de l'Agence de l'eau Adour Garonne ou encore un professeur d'université parisien. Bref, du beau monde garantissant aux débats une haute tenue. Ils ont d'ailleurs été passionnants.

Les élus de la Communauté ur-

baine, en revanche, ont boudé la manifestation. Celle-ci était pourtant organisée par leur président Vincent Feltesse, sur un sujet sur lequel ils devaient voter dans quelques semaines. Force est de constater que, à en juger par leur absentéisme, les politiques - et notamment les maires des communes de la CUB - ont accredité la thèse de l'association TransCub qui, la veille, avait dénoncé vigoureusement « le désintérêt des élus et leur méconnaissance du sujet ».

Lors des débats du matin, on comptait quelques conseillers communautaires écologistes (EELV), des communistes. Les PS étaient rares et la droite n'avait qu'un représentant (Jean-Marc Gaüzère). Vincent Feltesse avait pourtant invité tout le Conseil de CUB. L'après-midi, les élus étaient encore moins nombreux. « Nous avions un représentant le matin, et deux l'après-midi. Nous avons

beaucoup travaillé le sujet dans les diverses instances, maintenant il faut décider », expliquait Michel Duchêne (UMP Bordeaux), qui est arrivé 45 minutes avant la clôture de la manifestation.

Selon un conseiller communautaire, « les élus ne sont pas venus parce qu'ils savent que le contrat de l'eau est une décision que Feltesse veut prendre seul. C'est la logique du guichet de la CUB : laissez-nous faire ce qu'on veut dans nos communes, on vous laisse négocier le contrat de l'eau ». De là à afficher une telle indifférence, pour un contrat portant sur des centaines de millions d'euros...

L'Élu EELV de Mérignac, Gérard Chausset (présent), déplorait lui aussi la situation, mais il en voulait plus à TransCub : « Au lieu de torpiller la concertation, ils devraient plutôt reconnaître l'énorme travail accompli. » D.L.